Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 6 décembre 2012

Note aux rédactions

PLAN HIVERNAL D'HEBERGEMENT EN ESSONNE
PASSAGE AU NIVEAU 1 DE MOBILISATION HIVERNALE

Météo-France annonce une baisse des températures pour les jours à venir. Les températures oscilleront entre -3° C et 0° C le matin pendant les trois prochains jours (avec un ressenti du froid allant de -6° C jusqu'à -8 C) et entre 2° C et 5° C en journée.

Toutes les personnes qui le souhaitent doivent bénéficier d'un accueil et d'une mise à l'abri. A cette fin, le plan hivernal d'hébergement vise à garantir que tous les besoins d'hébergement puissent être satisfaits entre le 1er novembre et le 31 mars, en particulier durant les périodes de grand froid. Il s'agit d'un renforcement du dispositif d'hébergement d'urgence, lui-même appliqué de manière pérenne tout au long de l'année. L'objectif d'insertion fait partie intégrante de l'hébergement d'urgence.

Durant toute l'année,

➔ **En appelant le 115**, il est possible d'être orienté vers l'une des **369 places d'hébergement d'urgence**. Le dispositif comporte notamment trois accueils de jour à Corbeil-Essonnes, Athis-Mons et Massy ainsi qu'un abri de nuit pour femmes de 19 places au sud du département, à Étampes. Un abri de nuit pour femmes seules ou avec enfants sera prochainement ouvert à Massy.

➔ La Croix-Rouge procède à des **maraudes pour aller à la rencontre des publics très marginalisés**, qui ne sollicitent pas le 115. La Croix-Rouge organise une maraude en journée, deux la nuit.

➔ **Cinq hôpitaux** (centres hospitaliers Sud Francilien, de Longjumeau, d'Orsay, de Juvisy et d'Étampes) proposent une permanence d'accès aux soins de santé, avec ouverture de droits à la Sécurité sociale.

En période hivernale (du 1er novembre au 31 mars),

⅄ **Le parc d'hébergement d'urgence passe de 369 à 722 places**, grâce à la mobilisation de 342 nuitées d'hôtel et 11 places en appartement qui sont ouvertes progressivement en fonction des besoins.

L'engagement de l'État n'a jamais été aussi important, avec 113 places de plus que pendant l'hiver 2011-2012.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr

Les mesures de renforcement du dispositif hivernal sont décidées par référence aux trois niveaux de mobilisation suivants, la décision de passage d'un niveau à l'autre relevant de l'autorité préfectorale :

Niveau 1 : ce niveau premier de vigilance et de mobilisation correspond au « temps froid » dans les documents de prévision de Météo-France (température ressentie minimale comprise en -5° C et -10° C).

Niveau 2 : ce niveau correspond aux conditions météorologiques fournies par Météo-France sous l'appellation « temps de grand froid » (température ressentie minimale comprise en -10° C et -18° C).

Niveau 3 : il correspond à un niveau de « froid extrême » (température ressentie minimale inférieure à -18° C). C'est un niveau de crise exceptionnel et des gymnases peuvent être mobilisés avec l'accord des maires.

A compter de ce soir, le département de l'Essonne passe au niveau 1 de mobilisation hivernale.

Le passage à ce niveau se traduit notamment par une mobilisation supplémentaire de places d'hébergement en fonction des besoins, pour que toutes les personnes qui le souhaitent bénéficient d'un accueil et d'une mise à l'abri. Par ailleurs, l'effectif du 115 est renforcé pour répondre à l'augmentation des appels, notamment en journée. Enfin, les deux équipes de maraude de nuit intensifient leurs déplacements sur tout le département, et se déplacent en priorité sur signalement de situations d'urgence au 115

Par ailleurs :

➘ **Chacun est invité à signaler au 115 - numéro de téléphone gratuit – toute personne sans abri rencontrée dans la rue qui paraîtrait en difficulté.**

➘ **Il est également recommandé de rester en contact régulier avec les personnes âgées ou fragiles de son entourage, ces personnes étant potentiellement plus vulnérables pendant les périodes de grand froid et de froid extrême.**